

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

M. Sacha ZEGUERMAN, Service mutualisé  
d'instruction du Droits des Sols, Communauté de  
Communes Faucigny Glières :  
Tél : 04 50 25 22 50 - s.zeguerman@ccfg.fr

**Objet** : Notification d'une décision relative à votre demande de déclaration préalable citée en référence.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier de déclaration préalable pour lequel il n'est pas fait d'opposition sous réserve du droit des tiers. Conformément à ce qui vous a été indiqué dans le récépissé de dépôt, sans opposition, les travaux peuvent être entrepris un mois après la date de dépôt du dossier, soit à compter du : **16/04/2023**

Je vous rappelle les formalités que vous devez accomplir :

- Afficher sur le terrain et sur un panneau visible de la voie publique le récépissé sur lequel la mairie a mis son cachet pour attester la date de dépôt et ce pendant toute la durée du chantier,
- Transmettre à la Mairie une fois les travaux achevés la DAACT (déclaration d'achèvement de travaux et de conformité ci-joint) dûment remplie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Glières-Val-de-Borne,  
Le 03 avril 2022.

Le Maire,  
Christophe FOURNIER



**NOTA BENE** : Ce projet est soumis au paiement de la taxe d'aménagement. L'information du montant exigible vous sera adressée dans un délai de 6 mois.

Dossier n° DP07421223A0009

date de dépôt : 16/03/2023

date d'affichage du dépôt : 16/03/2023

demandeur : SCI RVF LES COPEAUX

représentée par : Monsieur FOURNIER Vincent

pour : Abri de stockage

adresse terrain : 818 route de la douane, à Glières-Val-de-Borne (74130)

parcelles : 110 0B-0720, 110 0B-1799, 110 0B-1800